

Swap-Swap pour parler néerlandais



Margaux à l'arrière, à gauche. Sa sœur, Lucie, à côté et puis devant, Lotte.

Apprendre le néerlandais en faisant un échange linguistique ? Margaux et Lotte se sont rencontrées grâce à la plateforme Swap-Swap.

Margaux et Lotte avaient 14 ans quand elles se sont vues la première fois. C'était à Bruxelles en compagnie de leurs sœurs (elles ont chacune des sœurs) et de leur mère. Lotte vit à Lokeren dans la province de Flandre-Orientale. Tandis que Margaux vit à Hennuyères dans la province de Hainaut. Sans la plateforme d'échange Swap-Swap (voir encadré En savoir plus), elles ne se seraient jamais connues. C'est Margaux qui a choisi Lotte. Les deux filles ont des affinités (mêmes goûts) et des familles qui se ressemblent. La maman,

Véronique Goeman, précise : « Cette première rencontre à Bruxelles nous a permis de faire un peu connaissance. Je n'enverrais pas ma fille dans une famille sans avoir rencontré physiquement les personnes. Nous sommes allées visiter le palais royal et manger une gaufre. Chacune a parlé comme elle le pouvait dans la langue de l'autre. Chacune doit faire un effort. Et au moins, nous nous étions vues. » Margaux n'a jamais été en immersion à l'école. Elle a suivi des cours de néerlandais, à raison de deux heures semaine, de la maternelle à la fin du primaire. En secondaire, elle a suivi quelques

stages de langues dont elle reconnaît tout l'intérêt.

Partager des habitudes

« Mais ces stages sont coûteux, explique sa maman, et dans une famille nombreuse, on ne peut envoyer les enfants trois ou quatre fois par an en stage. J'aimais cette idée de permettre à un jeune de venir vivre notre vie quotidienne, de prendre ses habitudes chez nous et de pratiquer notre langue. Lotte aurait dû venir à Noël mais finalement sa famille est partie en vacances. Je suis partante pour qu'elle vienne d'avantage. Cette formule, c'est l'idéal ! »



En savoir plus

Swap-Swap est une plateforme qui organise des échanges linguistiques. La Ligue des familles est partenaire du projet. Pour y participer, il faut créer un compte et payer un abonnement (50 euros ou bien 30 euros pour les membres de la Ligue des familles). Chaque famille crée un compte puis parents et enfants s'enregistrent séparément sur le compte avec leur adresse mail et leur mot de passe. Le jeune peut ainsi se présenter comme il le souhaite (dans la langue à apprendre). La plateforme possède 236 Swaps (personnes abonnées), dont 44% francophones et 56% néerlandophones. Bien entendu, les 236 Swaps ne sont plus tous actifs. Actuellement, 65 jeunes sont à la recherche d'un Swap, dont 40 néerlandophones et 25 francophones.

<https://swap-swap.be/fr>

L'avis de Margaux

« Je suis allée une fois chez Lotte et nous avons été à la mer. Si j'avais des difficultés, son père, qui parle le français, pouvait me glisser un petit mot. J'aimerais y retourner. Je sais me faire comprendre mais il me manque du vocabulaire. Et quand on est là, on est un peu obligée de parler. Je trouve que ce système d'échange convient dès l'âge de 11 ou 12 ans. Moi, à présent, j'en ai 16 et mon professeur de langues, en 4^e année, nous a conseillé en début d'année d'aller sur la plateforme Swap-Swap ! »

Marie-Agnès Cantinaux

En bref

Loi climat

Le 1^{er} février, une dizaine d'experts universitaires ont présenté une « loi spéciale climat ». Le texte propose notamment de relever les objectifs climatiques pour réduire d'au moins 65% les émissions de gaz à effet de serre (responsables du réchauffement du climat) d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. Le 3 février, les partis politiques Écolo et Groen ont repris ce texte dans une proposition de loi. Les autres partis seront-ils d'accord de voter ce texte ? Les discussions sont animées.

Un arbre par nouveau-né

À partir de fin 2019 ou début 2020, la ville de Bruxelles a décidé de planter un arbre pour chaque naissance d'une petite Bruxelloise ou d'un petit Bruxellois. Environ 3 000 enfants naissent sur le territoire de la ville.

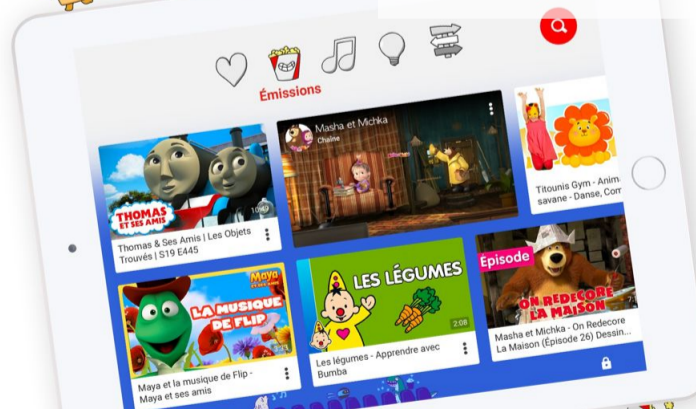
Route de Hannut 38
5004 Bouge (Namur)
www.lejde.be
redaction@lejde.be
RESPONSABLE RÉDACTION :
Philippe Martin
Tél. : 081/24 89 10
RÉDACTION :
Marie-Agnès Cantinaux,
Nathalie Lemaire, Rita Wardener
Tél. : 081/24 89 86
GRAPHISME
Bruno Lapierre, Christian Hick, Denis Petit,
Geoffrey Guillaume, Sébastien Cattalini
DESSINATEUR
GAO
PUBLICITÉ et PARTENARIATS :
Geoffrey Wirtzfeld - Gsm : 0479/79 99 17
PROMOTION-MARKETING :
Bénédicte Lemerrier
Tél. : 081/24 88 58
SERVICE CLIENTÈLE :
Tél. : 081/23 62 00
UNE PUBLICATION
DES ÉDITIONS DE L'AVENIR S.A.
ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ : Jos Donvil
DIRECTEUR DES RÉDACTIONS - ÉDITEUR RESPONSABLE :
Philippe Lawson

YouTube Kids arrive en Belgique

La version enfant de YouTube est lancée en Belgique. Que propose-t-elle ? Et quel peut être son intérêt ?



Un YouTube version enfant.



Google a créé en 2014 une version enfant de sa plateforme vidéo YouTube. Elle a d'abord été diffusée aux États-Unis. Depuis cette semaine, YouTube Kids est également disponible en Belgique. Cette application a une allure un peu BD, ludique (qui relève du jeu). Elle annonce qu'elle sélectionne sur la plateforme

YouTube les vidéos adaptées aux enfants âgés de 3 à 12 ans. Mais elle met en garde sur le fait qu'elle ne vérifie pas manuellement tous les contenus. Si l'on tombe sur une vidéo que l'on juge inappropriée, on peut la bloquer. Pour faciliter la navigation, les vidéos sont classées en quatre catégories : Émissions, Musique, Apprendre et Découvrir. La navigation est simple, il

n'existe que deux fonctions : le choix de la vidéo, puis son visionnage. Et il est possible de faire une recherche vocale.

Mais que trouve-t-on sur YTK ? Des contenus variés. Une partie est uniquement en néerlandais. Il y a bien sûr des documentaires, des dessins animés, une collection de chaînes fiables ou de capsules comme les *Essentiels de Jamy* sur les volcans, sur la voix humaine.

Temps d'écran

Évidemment, ce YTK est un produit Google, il est donc financé par la publicité, même si la promesse qu'aucune réclame pour des produits alimentaires, des boissons ou des jeux vidéo ne sera diffusée.

Par ailleurs, l'appli propose un accès et un système de contrôle parental. Ainsi, les parents peuvent dans la section « Revoir » accéder aux vidéos que leur enfant a vues. Ils peuvent également limiter le temps durant lequel l'enfant regarde YouTube Kids. Cela peut sembler embêtant de le dire, mais l'info est sérieuse : l'abus d'écran peut faire des dégâts. Alors, quelle durée d'écran vous semble bonne ? Et avec qui en parlez-vous ?

Marie-Agnès Cantinaux



Les soumonces, c'est l'avant-carnaval !

Un peu partout en Belgique et dans le monde, on s'apprête à fêter le carnaval. C'est un moment où l'on peut faire les fous, se déguiser et rire. Mais le carnaval se prépare déjà avec les soumonces... La société de Gilles «Les vrais Amis» de Gerpinnes (en province de Hainaut) sera ainsi de sortie le 9 février en sarrau bleu et en musique. Les Gilles se réunissent pour faire des répétitions. On appelle cela les soumonces.